L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 17 SEPTEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 17 SEPTEMBRE 1879

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par D. E. Murphy & Son, sur le Levée, au pied de la rue Thalia, 60,000 cercles de barils.

Cercles à barils—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

Le projet de liquidation des dettes de la ville.

Jamais situation financière ne fut plus embarrassée ni plus compliquée que celle de la ville de la Nile-Orléans. Avec deux millions de dettes flottantes, douze millions de Bons à primes et dix à onze millions de Bons, non convertis en Bons à primes ou d'intérêts échus sur ces Bons, et une législation qui ne pourvoit qu'au service des Bons à primes et qui laisse la ville exposée à des poursuites judiciaires pour toutes les autres dettes, il est impossible que l'administration puisse se tirer d'affaire, d'autant plus impossible qu'elle ne pourra même plus faire face aux exigences sans cesse croissantes du plan des Bons à prime.

Le comité des affaires de ville dans la dernière convention, n'ayant présenté son rapport qu'à la fin de la session, sans suggérer de plan de liquidation acceptable, la convention a dû rejeter le fardeau du règlement sur la prochaine législature en se contentant de protéger les contribuables par la limitation des taxes municipales à un pour cent.

Maintenant, faut-il attendre que la législature se réunisse pour aviser au meilleur mode à employer pour liquider les dettes de la ville? Assurément non; il faut trouver un plan et s'efforcer d'amener une entente entre la ville et ses créanciers, avant l'ouverture de la session, de telle sorte que la Législature n'ait qu'à donner sa sanction légale à l'arrangement. Autrement, au risque de voir des discussions interminables s'élever dans les deux Chambres et les projets renvoyés du Sénat à la Chambre et de la Chambre au Sénat, rester sans solution finale quand viendra l'heure de l'ajournement, ce qui nous laisserait dans le même embarras que par le passé.

Il faut donc savoir gré au colonel C. E. Girardey d'avoir pris l'initiative de la proposition d'une solution. Son plan peut soulever des objections, mais en provoquant les critiques il aura néanmoins le mérite d'amener des conférences qui aboutiront, il faut l'espérer, à une entente quelconque. Si un meilleur plan est proposé que celui que nous avons publié hier, M. Girardey s'y rallira tout le premier. L'important est de ne pas se croiser le bras et d'attendre une solution qui, assurément, ne viendra pas toute seule.

Cela dit, voyons ce que propose le plan du colonel Girardey.

Etant donnée une dette de 22 à 23 millions, plus ou moins, se composant de Bons à primes, de Bons non convertis, des intérêts échus sur ces Bons, de jugements et autres titres de dettes flottantes, tous ces créanciers seraient invités à former une société ou compagnie de Banque et à échanger leurs titres contre des certificats d'actions sur des bases qui sont à débattre, l'échange devant se faire soit au pair sur la valeur nominale, soit proportionnellement au cours du titre échangé, c'est-à-dire de sa valeur sur le marché.

C'est là une question délicate et l'auteur du plan n'a pas entendu la résoudre, voulant laisser aux intéressés le soin de régler leurs prétentions respectives. Le plan évite donc de proposer *à priori* la confusion de toutes les dettes.

En admettant que les porteurs de divers titres de dettes parviennent à s'entendre, dès qu'il aurait été souscrit au capital actions un montant représentant la moitié ou les deux tiers de la dette totale de la ville, la compagnie serait constituée et elle conclurait avec la ville le contrat suggéré dans le plan.

Par ce contrat, la banque ou compagnie s'engagerait à éteindre toute la dette municipale en principal et intérêts, en rachetant les titres de ceux qui n'auraient pas souscrit, cela moyennant la cession de tous les biens, droits et privilèges énumérés dans le projet, pour un terme d'années à fixer, après un examen sérieux de la valeur des biens et droits cédés. Nous n'entrerons pas dans cet examen qui est un point capital puisqu'il importe de savoir au juste ce que la ville cède en échange des titres de dettes qu'on lui sendra acquittés.

Comme nous l'avons dit hier, la proposition est de prime abord très séduisante. On ne voyait pas la fin des embarras financiers de la ville. Les administrations municipales menaçaient de se succéder indéfiniment, sans pouvoir jamais arriver à l'extinction de cette dette qui ne diminuait d'un côté que pour grossir de l'autre. Un syndicat eût éterniisé la liquidation, comme c'est presque toujours le cas.

Le projet propose, au contraire, une solution immédiate, une extinction absolue de toutes les dettes moyennant l'abandon d'une partie de l'actif et des ressources de la ville pendant un certain temps. C'est une cession de biens partielle et à terme par la ville débitrice à ses créanciers.

Il restera à la ville pour faire face à ses dépenses d'administration : le produit de la taxe de un pour cent, plus le produit de la taxe de licences.

La première question à examiner pour la ville est de savoir si cela lui suffira, en restreignant les dépenses au strict nécessaire. Si cela ne suffisait pas, il faudrait qu'elle gardât les marchés qui sont la ressource annuelle la plus régulière.

Quand on sera fixé sur ce premier point, il faudra faire l'évaluation de tous les biens, droits et privilèges qu'il s'agira de céder, en tenant compte des plus-values éventuelles, et calculer ce que la cession pourra rapporter à la compagnie, car c'est ce calcul qui permettra de déterminer l'étendue du terme de la cession à faire.

Tout cela peut être établi presque mathématiquement. Maintenant, il est certain que la Banque administrée par des hommes d'affaires désignés par les intéressés, tirera meilleur parti des ressources qui lui seront cédées que la ville ne l'a fait dans le passé et ne pourrait le faire dans l'avenir. Là sera le bénéfice des créanciers qui auront converti leurs titres de dette en certificats d'actions. Le bénéfice de la ville sera d'être libérée d'un seul coup et délivrée de ses embarras financiers.

Le plan propose d'exiger des porteurs de titres un capital comptant représentant ainsi à dire pour cent du montant de leurs titres. C'est pour constituer le premier fond de roulement de la Banque, qui verra ensuite son capital actif s'augmenter des recettes journalières qu'elle aura en réalisant l'actif ou les ressources cédées. Cette demande de fonds est très raisonnable et, cependant, elle pourra donner lieu à bien des objections et elle sera un obstacle à la facile et prompte réalisation du projet. Si cette condition pouvait être évitée, cela rendrait meilleur.

Le plan ne dit pas comment la Banque procéderait vis-à-vis de ses actionnaires. C'est une lacune à combler, mais la chose va de soi. Elle devrait, sur ses rentrées annuelles, donner un intérêt léger et réserver le surplus pour constituer le capital-actions.

Les actions vaudraient le pair, dès qu'il serait certain par le fonctionnement de l'institution que le capital réel absorbé avant le terme fixé pour l'expiration du contrat de cession, le montant nominal des actions. La Banque ferait, en outre des bénéfices, sur ses opérations qui s'étendraient en raison du crédit que lui donneraient ses ressources annuelles assurées par la cession.

Il y a certainement dans le projet de M. Girardey, une idée heureuse et d'une conception grandiose. Elle a besoin d'être creusée et examinée sur toutes ses faces et dans toutes ses conséquences, mais elle mérite l'attention sérieuse de nos autorités et de nos hommes d'affaires.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

La Démocratie dans la paroisse Avoyelles.

Un mass-meeting des électeurs démocrates de la paroisse Avoyelles a eu lieu à Marksville le 11 courant, sous la présidence de l'Hon. E. J. Joffrion, MM. A. M. Gremillion et A. J. Lafargue remplissant les fonctions de secrétaires. Les résolutions suivantes présentées par un comité composé de MM. S. R. Thorpe, Thomas Overton et P. F. Bordelon, ont été adoptées :

Résolu que nous renouvelons notre allégeance à la splendide organisation du parti démocrate et que nous réaffirmons notre foi dans ses principes qui bien interprétés signifient bon sens et honnêteté dans les affaires du gouvernement.

2° Que nous approuvons la nouvelle Constitution et que nous voterons pour son adoption.

3° Que nous sollicitons la coopération cordiale de tous les amis de la légalité, de l'ordre et de l'intérêt bien entendu du pays et que nous leur promettons une administration impartiale, économique et honnête des affaires publiques.

4° Qu'écartant tout appel aux préjugés sectionnels ou locaux comme indignes d'un peuple éclairé, reconnaissant et patriotique, nous déclarons que nous reconnaissons dans toute son étendue la profonde obligation du peuple de la Louisiane pour les mémorables sacrifices de la Nouvelle-Orléans, aujourd'hui devenus historiques par leur importance, et que nous acquiesçons aux motifs de convenance et de patriotisme qui veulent que l'honneur de fournir un chef digne de nous à la démocratie de l'Etat, appartienne à notre glorieuse métropole.

Résolu que nous reconnaissons la grande habileté, le courageux dévouement et les services patriotiques de Louis A. Wiltz auxquels le peuple de son Etat natal, dans un des jours les plus sombres de son histoire, services qui méritent la reconnaissance d'un peuple libre, et que nous déclarons que L. A. Wiltz est le premier choix des Avoyelles pour les fonctions de premier magistrat exécutif de ce grand Etat.

Ont été nommés délégués à la Convention d'Etat MM. A. D. Lafargue, E. J. Joffrion, D. M. K. Campbell, L. Barbin, A. B. Irion, Thomas Overton, Dr E. Denux, F. B. Coco et Eugène Geothler.

Délégués à la convention judiciaire qui se tiendra à Alexandrie : Thos. J. Edward, Valery Coco, Fulgence Couvillion, Isham West, Ludger Barbin, Dr J. C. Deafosses, David Sices, St. Ville Gremillion et Adrien Couvillion.

☞ Si vous désirez entendre d'excellentes musiques, allez à la salle Grunewald, lundi soir.

Nouvelles de la Havane.

Réduction probable des droits d'exportation sur les sucres

PROJETS D'IMMIGRATION.

On mande par le cable :

Madrid, 12 septembre.—Le ministre des colonies a abtenu de la Banque d'Espagne une avance très importante pour les dépenses des renforts à envoyer à Cuba, et qui comprendront de l'artillerie. Quelques membres radicaux des cortès approuveraient seuls un système de *self-gouvernment* pour Cuba semblable à celui du Canada. La commission sur les réformes dans la colonie doit se réunir le 15 courant. Si le trésor colonial le permet, il y aura une réduction du droit d'exportation des sucres de Cuba.

Havane, 12.—L'Association des Planteurs demande au Roi la permission d'importer annuellement de 25,000 à 30,000 Chinois, travailleurs qu'ils considèrent comme les plus aptes à supporter le climat et les fatigues du travail des champs à Cuba, et de faire venir d'Espagne et des îles Canaries 10,000 ouvriers et de continuer pelle importation jusqu'à ce que le nombre des travailleurs et ouvriers ait atteint 400,000. On paierait le passage des immigrants et on les entretiendrait pendant dix jours après leur arrivée, délai pendant lequel on pense qu'ils trouveraient de l'ouvrage. L'association calcule que la dépense pour importer 40,000 hommes annuellement coûterait $3,000,000, et elle propose que cette somme soit levée par l'impôt, attendu que l'immigration profiterait à tout le pays. Le traité récent entre l'Espagne et la Chine interdit l'immigration des chinois par contrat.

La Transparence Corporelle.

L'auteur des communications qui ont paru dans l'*Abeille* sur cet intéressant sujet, se fait connaître par la lettre suivante :

N. O. ce 16 septembre 1879.

A Monsieur le Rédacteur de l'*Abeille*.

Monsieur,

Maintenant que, dans cinq *Communications* publiées par votre excellent journal, j'ai entretenu vos lecteurs des découvertes que je pouvais donner touchant la TRANSPARENCE CORPORELLE, je prends acte de ma découverte, ou plutôt des articles qui y ont trait. Il n'est plus utile que je taise mon nom ; il est même nécessaire que je le fasse connaître, en vue de l'avenir.

J'ai travaillé pendant plus de dix ans ; je me suis rompu le cerveau en secret ; j'ai failli plusieurs fois perdre la raison ....pour trouver le *Procédé* et les *Agents* qui devaient amener *la vue de l'intérieur du corps humain vivant*. Je tiens donc à constater ma paternité devant tous, comme il est juste et légitime.

Le *Principal* est obtenu, je puis dire *le tout*, quoqu'il reste plusieurs conditions à remplir pour que je puisse appeler un aréopage sérieux à ma Démonstration en grand. La question passe sur un autre terrain que celui de la science, et j'ai des raisons d'penser qu'elle ne sera qu'un jeu—au prix des obstacles que j'ai eu à surmonter....souvent, hélas! au milieu de cruels de toute espèce—et des souffrances de graves blessures!.....J'ai passé bien des nuits aussi troublées et aussi agitées que les vagues fouettées par la tempête! Nul ne l'a su, et j'allais toujours, souffrant seul...., et pseudrément.

A présent que j'ai terminé mon long et douloureux labeur, je me sens abattu, affaissé, brisé—parce que l'excitation est tombée.....

Pourvu que j'aie le temps de produire *ma grande preuve*, et de traiter de mon *Procédé* avec le gouvernement—qui est tout disposé à l'acquérir, afin que le monde entier en tire un bénéfice éternel!.....

Sur ce point, je n'ai qu'à m'en remettre à la Providence : Elle ne m'a ceste doute pas choisi pour me laisser périr sur port.....

Tout à vous, Monsieur, et salut à vos lecteurs.

DR C. TESTUT,
Rue Toulouse, No 81.

☞ Prêtez votre concours aux Vendry Rifles en vo yant de l'argent de la Nouvelle-Orléans pour le secours des pauvres victimes de la fièvre jaune à Memphis.

LEVÉE DE LA QUARANTAINE.

Nous appelons l'attention sur la séance du Bureau de Santé rapportée dans une autre colonne. On verra que le Bureau de Santé s'est décidé à lever la quarantaine géographique et absolue établie depuis le premier mai dernier.

Mieux vaut tard que jamais.

RETOUR DES ABSENTS.—La salubrité exceptionnelle dont jouit la Nouvelle-Orléans va ramener les familles qui s'absentent l'été beaucoup plus tôt que de coutume. On rencontre tous les jours dans les rues des personnes déjà revenues des eaux ou des villes des bords du golfe, et l'on voit de toutes parts les résidences fermées se rouvrir pour la réception des absents attendus.

Parmi les passagers arrivés à New York mercredi dernier par le Saint-Laurent, nous voyons les noms de plusieurs de nos concitoyens : MM. Antoine Carrière, E. Allgayer, M. et Mme J. Aldigé, M. et Mme Schreiber, l'abbé Bouzel, vicaire du diocèse, etc.

PARTIS POUR S'ENRICHIR.—Le jeune duc de Morny, fils du Fanchon ministre de Napoléon III et M. Eugène de Bocandé, fils du capitaine de Bocandé administrateur de la compagnie générale transatlantique, viennent de partir pour le Hâvre par le Labrador, après un séjour de six ou sept mois dans l'Amérique du Nord. Ils avaient visité l'hiver dernier, la Nouvelle Orléans.

TEXAS TRADE AND IMMIGRATION GUIDE —Nous avons reçu de H. R. Harris & Co., éditeurs à Austin, Texas, une brochure in-quarto de 124 pages, portant le titre qui précède et contenant tous les renseignements statistiques et commerciaux sur le Texas.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Bulletin* de Marksville, Avoyelles :

Les fermiers se plaignent maintenant d'un excès de pluie. Beaucoup de personnes des districts ruraux rapportent que l'ouragan a causé beaucoup de dommage à la récolte de coton, mais à part cela il n'y a pas eu de dégâts. Les planteurs ont besoin de quinze jours de beau temps. Les champs de coton sont tout blancs et avec du beau temps la cueillette marchera rapidement. Le riz dans cette paroisse n'a pas souffert parce qu'il n'était pas assez avancé.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Pour les dernières représentations de 4 matinées, un nouvel acte intitulé le "Hardback Family" avec beaucoup de scènes inconnues dans les autres parties du spectacle. Le matinée d'aujourd'hui sera fort attrayante avec le "Dancing Barber" et le "Dodging the Gang". Chas. Heywood chantera plusieurs morceaux choisis d'opéra.

Dimanche prochain, la compagnie anglaise d'opéra représentera l'opéra comique en trois actes, intitulé "Patinitza", qu'on met au-dessus de Pinafore. La troupe est excellente, dit-on, et toutes les représentations qu'elle a données ont eu grand succès en Amérique. L'opéra abonde en morceaux charmants qui sont supérieurement rendus par miss Blanche Corelli, miss Alice Hosmer, Henri Laurent dont la voix est juste et bien timbrée. La troupe de M. Grau compte bien d'autres artistes également précieux et dont nous parlerons une autre fois.

Nous reproduisons, dans nos colonnes, une lettre que M. H. R. Arnold adresse à M. Durieu, le propriétaire de l'ETOILE ROUGE. Ce M. Arnold est le surintendant de la fabrique dont M. Durieu est devenu acquéreur lors de son dernier voyage au Nord. Nous voyons avec plaisir que M. Durieu ne perd pas son temps car la chaussure, expédiée le 10, est déjà arrivée et mise en vente, à son établissement. Le bas prix de ces articles est extraordinaire et l'on s'étonne comment on a pu les établir à ce prix. Nous reproduisons ici les prix que nous avons vus marqués sur quelques-uns des souliers fabriqués dans la manufacture Durieu :

Bottes blenes à talon 75 cts la paire,
.. bronzées .. 75 .. ..
.. en maroquin pour enfants $1,00 la paire,
.. .. chevreau (glacé) pour enfants 75 cts la paire,

et ainsi de suite pour toute cette factere. Avec tous les avantages que M. Durieu sait combiner, il n'est pas étonnant que son établissement soit le plus populaire et le plus achalandé de tout le Sud.

UN SUCCÈS.—C'est toujours avec plaisir que nous annonçons un succès et nous n'exagérons pas en annonçant celui de la maison Marx frères No 73 rue du Canal. Dès l'ouverture, de leur nouvel établissement, la foule encombrait les comptoirs et c'est à grand'peine que les commis pouvaient suffire à toutes les demandes. Le grand succès du jour et l'étonnement de tous les acheteurs s'étaient les convaincu pour hommes à $2.95, les chapeaux pour enfants à 45 sous et tant d'autres articles qui, vendus à d'autres prix feront une renommée extraordinaire à la maison Marx frères.

☞ Souvenez-vous de ce qu'ont fait les autres pour la Nouvelle-Orléans, et secourez Memphis affligé en achetant un billet du concert de lundi soir.

La plus haute autorité de la Nile-Angleterre, Pennyeur d'Etat du Massachusetts, après une analyse soignée du "Vegetable Sicilian Hair Renewer" de Hall, a certifié que c'est le meilleur préparation pour son objet qui ait été soumise à l'examen ; qu'elle est constituée d'éléments purs et choisis avec soin pour leur excellente qualité, et qu'elle favorise d'une manière efficace la croissance des cheveux et la restauration de leur couleur naturelle. Cette préparation qui a été si grande réhommée est à vendre chez tous les droguistes.

—Le World, qui paraît avoir supplécé aux Jardies, nous communique les révélations suivantes sur les finances employées par M. Gambetta pour vacher à l'armée avtiés d'un trésorier de la grosse des exemptions non moins fréquentes que mystérieuses :

Voici le plan compliqué que M. Gambetta a adopté. Dès que lui nommé dépêcha de mettre à exécution quelque une excursions qu'il médite il part ostensiblement pour sa ville de Ville-d'Avray, et il reste pendant quelques jours dans la retraite la plus absolue, sauf qu'un domestique qui possède toute sa confiance, et qui seul, non-seulement de recevoir qui que ce soit, mais même de transmettre une lettre ou une dépêche.

Durant ce temps, le président de la Chambre paraît disparu ; on ne le voit ni à ses bureaux, ni à son jardin de l'Arsenal, ni à son jardin de l'Elysée, ni dans la rue, ni dans les rues, ni dans les Hôtels, ni dans les rues, ni dans les Hôtels, ni dans les rues, ni dans les Hôtels